



La complémentaire santé éthique et engagée

Pour un rapport
«**garanties - prix**»
des plus généreux

Dès la première formule, vous êtes couverts sur **toutes les dépenses de santé** avec, en plus, des garanties en **médecines douces et alternatives** et des **services de télémédecine** accessibles en illimité.

Spécialement conçue pour **les étudiants, les retraités, les actifs** (travailleurs non salariés, salariés agricoles, freelances, indépendants...) et **les personnes sans activité**.



La santé mieux remboursée,
au plus près de vos besoins

Avec ses **6 formules de garanties**, AMIJ permet à tous de se couvrir sur un maximum de dépenses de santé : hospitalisation, maternité, médecine, optique, dentaire, audio, pharmacie, cures thermales...

Large couverture de garanties + tarif très accessible, c'est le duo gagnant, signé AMIJ, pour faire des économies sur son budget santé.

De plus, 80% de vos cotisations sont reversées dans les remboursements des soins et services (contre 66% en moyenne sur le marché).

Conclusion : vous êtes mieux remboursés !



Zéro dépense en optique,
dentaire et audio

S'équiper de lunettes ou de prothèses dentaires sans rien débours, c'est possible avec AMIJ qui garantit le **reste à charge zéro** pour les prothèses dentaires, auditives et les équipements optiques (lunettes) classés 100% Santé.

Avec AMIJ, votre âge n'a aucune incidence sur les tarifs



À vos côtés pour la
médecine douce

Amateurs de médecines douces et alternatives, AMIJ prévoit aussi un forfait de prise en charge dès la première formule pour vos rendez-vous d'ostéopathie, acupuncture, homéopathie, podologie, ou encore diététique, ...

Et vous bénéficiez également d'un forfait de prévention santé.



Simple, Pratique et économique

Des grilles de garanties **claires** et **lisibles**, et des **tarifs transparents**.
Des réductions pour les couples et les familles.

Votre comparatif personnalisé

Nos conseillers vous aident à faire
le bon choix, à la fois pour votre
santé et votre portefeuille.

Contactez-les pour obtenir un
comparatif personnalisé, entre
votre mutuelle actuelle et AMIJ.



Tous nos conseillers sont basés en France

Joignables du lundi au vendredi, de
9h à 18h. Réponse garantie sous 24h
en dehors de ces horaires.



03 73 92 00 04 (appel non surtaxé)



gestion@mutuelle-amij.fr

1ère complémentaire santé labellisée Assurance Santé Éthique en France

Label Assurance
Santé Éthique

Audité par
BUREAU VERITAS
Certification

92046 Paris-la-Défense Cedex



Validée par les assurés

À l'origine, AMIJ a été conçue pour répondre aux besoins de l'Association Intercommunale du Jovinien, un regroupement d'assurés qui souhaitait, pour les habitants du territoire, une offre de mutuelle « pas chère et qui rembourse bien ».

Un médecin dans votre poche !

Tous les assurés AMIJ ont accès, en illimité, à l'application mobile Kovers e-Santé. Plusieurs services Santé sont proposés dont :



- Check-Up : réalisez un **pré-diagnostic en moins de 5 minutes** et bénéficiez immédiatement d'une orientation médicale et de conseils de prévention, validés par des médecins.
- MyDOC : **consultez un infirmier ou un médecin, sans délai et depuis votre domicile**. Votre ordonnance peut être envoyée directement chez votre pharmacien.



6 valeurs, 6 engagements

Clarté – Simplicité – Responsabilité – Accessibilité – Efficience – Engagement

Un produit





NOS TARIFS

Ni votre âge, ni votre lieu de résidence n'ont d'incidence sur les tarifs.

Les tarifs indiqués dans le tableau correspondent à des mensualités.

	FORMULE ECO ACCESS	FORMULE 1 INITIALE	FORMULE 2 CONFORT 150	FORMULE 3 CONFORT 200	FORMULE 4 CONFORT 300	FORMULE 5 PREMIUM
Honoraires médicaux en établissement hospitalier ⁽¹⁾	150%	150%	150%	200%	300%	400%
Médecine	100%	100%	150%	200%	300%	400%
Equipements 100% santé Optique, Dentaire, Audiologie	intégralement pris en charge					
Equipement optique Classe B ⁽²⁾	Jusqu'à 250€	Jusqu'à 250€	Jusqu'à 385€	Jusqu'à 560€	Jusqu'à 650€	Jusqu'à 700€
Prothèses dentaires Classe 2 ⁽³⁾	125%	125 %	200% jusqu'à 1000€/an puis 125%	300% jusqu'à 1000€/an puis 125%	350% jusqu'à 1500€/an puis 125%	400% jusqu'à 2500€/an puis 125%
Orthodontie non remboursée	Non pris en charge	380€	580€	950€	1200€	1500€
Piles appareils auditifs ⁽⁴⁾	15€/an	15€/an	30€/an	45€/an	52,50€/an	60€/an
Vaccins non remboursés et médecines douces ⁽⁵⁾	100 €	100 €	150 €	200 €	300 €	300 €
Médecine à distance et e-santé	inclus					
Actif	29,88 €	37,35 €	55,43 €	90,51 €	116,29 €	128,03 €
en duo (2 personnes)	(-7%) 55,80€	(-10%) 67,23€	(-10%) 99,77€	(-10%) 162,92€	(-10%) 209,32€	(-10%) 230,45€
en trio (3 personnes)	(-20%) 71,30€	(-23%) 85,91€	(-23%) 127,49€	(-23%) 208,17€	(-23%) 267,47€	(-23%) 294,47€
en Famille (4 personnes et+)	(-22%) 93€	(-25%) 112,05€	(-25%) 166,29€	(-25%) 271,53€	(-25%) 348,87€	(-25%) 384,09€
Jeune actif	(-30%) 20,92€	(-30%) 26,15€	(-30%) 38,80€	(-30%) 63,36€	(-30%) 81,40€	(-30%) 89,62€
Etudiant	15,87 €	18,68 €	27,72 €	45,26 €	58,15 €	64,02 €
Retraité de + de 2 ans	47,62 €	56,03 €	83,15 €	135,77 €	174,44 €	192,05 €
en 1ère année de retraite	(-33%) 31,75€	(-33%) 37,35€	(-33%) 55,43€	(-33%) 90,51€	(-33%) 116,29€	(-33%) 128,03€
en 2e année de retraite	(-16%) 39,68€	(-16%) 46,69€	(-16%) 69,29€	(-16%) 113,14€	(-16%) 145,36€	(-16%) 160,04€

⁽¹⁾ MCOO : Médecine Chirurgie Obstétrique Oncologie, OPTAM / OPTAM CO ⁽²⁾ Optique : montant maximal en fonction du niveau de correction ⁽³⁾ Dentaire : plafond annuel sur les prothèses dentaires remboursées par l'AMO ⁽⁴⁾ Piles appareils auditifs : remboursement maximal annuel ⁽⁵⁾ MEDECINE PRESCRITE NON REMBOURSEE PAR L'AMO : Examens, Analyses, Radios, Vaccins prescrits non remboursés, Médicaments prescrits non remboursés, et tous autres actes prescrits. MEDECINE DOUCE : Sevrage tabagique, Nutritionniste, Diététicien, Etiopathe, Ostéopathe, Chiropraticien, Acupuncteur, Podologue, Homéopathe, Réflexologue, Naturopathe, et tous autres actes prescrits

Ces montants de garanties correspondent à la prise en charge totale (Assurance maladie + AMIJ)
 Liste de garanties non-exhaustive : les formules AMIJ vous couvrent sur un maximum de dépenses de santé, remboursées ou non par l'Assurance Maladie. Tarifs hors cotisation à l'Association Santé Cœur de Puisaye (ASCP), association d'assurés, de 0,50€/mois/contrat (soit 6 €/an par contrat)